

While a number of things will necessarily be done somewhat differently in the new Department, others will remain relatively unchanged. Personally I will be operating on the philosophy of "If it works don't fix it". Thus, while there will be a new trade and economic sector within the new departmental structure I see the geographical bureaux on the foreign policy side continuing their important function of managing overall bilateral relations and relations between headquarters and posts abroad. The trick will be to construct "cross-walks" at various working levels between the foreign policy and the trade and economic sectors of the Department and to ensure they work in practice. As we gain experience with the present set-up, we will want to examine the functions of the various bureaux to see if there is a better way to carry out our tasks. Since posts are already well integrated, they should be able to continue in their role as partners with headquarters in the foreign policy and foreign operations process without requiring significant changes in their present methods of operation.

As Under-Secretary, I will probably have to deal from time to time with issues on which there is some valid difference of view within the Department. However, I will expect that in most instances the necessary reconciliation will be achieved as close to the bureau level as possible and that in the normal course of events this process will take account of inputs from other government departments. It, of course, may be considered desirable from time to time to refer issues to the Committee of Deputy Ministers for reconciliation of differences. In cases of significant policy differences, we will want to ensure through objective and accurate staff work that the differing

Si certaines choses se feront nécessairement de façon différente dans le nouveau ministère, d'autres resteront à peu près inchangées. Au point de départ, je suis d'avis qu'il n'y a pas lieu de changer ce qui fonctionne. Ainsi, bien qu'il y ait un nouveau secteur commercial et économique au Ministère, les bureaux géographiques du côté de la politique étrangère continueront leurs importantes fonctions de gestion de l'ensemble des relations bilatérales ainsi que des relations entre l'Administration centrale et les missions à l'étranger. Il faudra cependant jeter des "ponts" à différents niveaux de travail entre le secteur de la politique étrangère et le secteur commercial et économique et s'assurer que ceux-ci fonctionnent effectivement. Au fur et à mesure que nous nous familiariserons avec la nouvelle organisation, nous examinerons les fonctions des divers bureaux afin de déterminer s'il n'existe pas un meilleur moyen de procéder. Comme les missions sont déjà bien intégrées, elles devraient pouvoir continuer à collaborer avec l'Administration centrale à l'élaboration de la politique étrangère et à la conduite des opérations extérieures sans qu'il faille changer sensiblement leur mode de fonctionnement.

En ma capacité de sous-secrétaire, je devrai probablement me pencher sur des questions où il existe d'honnêtes divergences de vues au Ministère. Je m'attends toutefois à ce que les nécessaires accommodements interviennent généralement le plus près possible du niveau des bureaux et que, dans le cours normal des choses, ceux-ci tiennent compte des apports d'autres ministères du gouvernement. Bien entendu, il pourra se révéler opportun à l'occasion de soumettre les divergences d'opinions au Comité des sous-ministres. Lorsqu'il y aura des différences sensibles au niveau des politiques, nous devons nous assurer par un travail d'analyse objectif et rigoureux que les opinions divergentes